

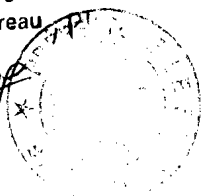
## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LE PLESSIS FEU AUSSOUX		Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)	
Départementale 231	22	+ 250	24	+ 830	4	30		

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DAIACV048  
 en date du 12 MAR 1999  
 Le Préfet,

POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

N. LECLERCO



Signé : Cyrille SCOTT

# ANNEXE 3 ; PLAN

TOUQUIN

25

24

23

LE PLESSIS-FEU-AUSSOUX

22

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet en pré-délégation  
L'attaché est en bureau p.i

*[Signature]*

Vu pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral n° 99 DAI 1CV048  
en date du 12 MAR 1999

Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT

## CLASSEMENT ACOUSTIQUE Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4